

Objektyp: **Issue**

Zeitschrift: **Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande**

Band (Jahr): **11 (1875)**

Heft 11

PDF erstellt am: **18.09.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

DIEU — HUMANITÉ — PATRIE

FRIBOURG.

1^{er} Juin 1875.

11^e année.

N^o 11.



L'ÉDUCATEUR

REVUE PÉDAGOGIQUE.

PUBLIÉE PAR

LA SOCIÉTÉ DES INSTITUTEURS DE LA SUISSE ROMANDE

paraissant le 1^{er} et le 15 de chaque mois.

SOMMAIRE. — Appel pour la création d'une caisse de secours et de prévoyance en faveur des instituteurs de la Suisse romande. — L'Esthétique à l'école populaire. — Correspondances. — L'utilité des conférences. — Chronique bibliographique. — Partie pratique. — Chronique scolaire.

Société romande des instituteurs. — Appel pour la création d'une Caisse de Secours et de Prévoyance.

Nos lecteurs et les membres du Congrès de St-Imier se rappelleront que, dans cette assemblée, il a été décidé qu'il serait formé une Caisse de secours et de prévoyance pour venir en aide aux instituteurs dans le besoin.

Une commission avait été nommée et se composait de MM. Daguët, Alexandre, professeur; Guebhard, inspecteur des écoles, Biolley, Villommet et Tripet, membres du corps enseignant neuchâtelais.

Cette commission, dont les opérations avaient été retardées par certaines circonstances que le président provisoire, M. Daguët, fera connaître à l'assemblée générale de Fribourg en 1876, s'est réunie hier, 15 mai, chez ce dernier.

La commission a commencé par se constituer, et, sur la proposition de M. Daguet, a élu M. Biolley, président; M. Guebhard, vice-président; M. Villommet, caissier, et M. Tripet, secrétaire de l'œuvre.

La Commission s'est occupée ensuite des moyens de remplir son honorable mais difficile mandat, celui de faire *un fonds de secours*. Ce qu'elle a en caisse pour commencer est peu de chose, mais :

« Petit poisson deviendra grand
Pourvu que Dieu lui prête vie. »

Nous l'espérons bien ainsi et nous ne doutons pas que le corps enseignant ne comprenne toute l'importance qu'il y a pour lui à contribuer à la formation et à l'accroissement d'une institution philanthropique et fraternelle dont l'établissement apportera au corps enseignant, profit, honneur, encouragement. Nous avons été heureux jusqu'ici dans tous nos appels de fonds et, par dessus tout, dans celui qui avait pour objet les innocentes victimes de la guerre franco-allemande, où nous avons recueilli 50,000 francs. Puissions-nous l'être encore dans l'œuvre que nous entreprenons! Car s'il ne s'agit pas ici de victimes de la guerre, ce sont cependant aussi des malheureux et des victimes des circonstances que nous vous appelons à secourir et que nous appelons le public à secourir avec vous. Aux cotisations des instituteurs, se joindront, sans nul doute, les pites des amis de l'Ecole et du progrès éducatif.

Mais pour remplir son mandat comme elle le désire, la commission a besoin du concours actif des Comités de cantons et de sections, et de ce concours sous diverses formes. Ainsi elle aimerait à connaître l'opinion des sections sur la formation du fonds lui-même, qu'on pourrait, par exemple, créer au *moyen de la cotisation d'un franc*. En même temps, elle désirerait être renseignée sur les besoins les plus pressants des instituteurs de chaque canton, afin d'être en mesure d'appliquer le plus tôt possible, dans trois ou quatre mois, par exemple, le principe de la solidarité posé dans l'institution et de prouver par des secours effectifs qu'elle entend faire une *réalité* de ce qui n'est encore qu'un *pieux désir*.

Dans nos assemblées et nos Congrès, nous invoquons le doux et auguste nom de la Fraternité. Le moment est venu de montrer qu'elle n'est pas un vain mot. Nous attendons des comités une réponse relative à ces deux points essentiels : 1° la manière de former

ou de grossir le fonds de secours et de prévoyance, et 2^o les besoins des instituteurs les plus nécessiteux, les plus à plaindre. Mais ce ne sont pas les comités seulement qui peuvent nous fournir des lumières sur ces deux articles essentiels. Plus d'un membre du corps enseignant aura réfléchi ou réfléchira aux meilleurs moyens à prendre pour édifier le Prytanée que nous voudrions ouvrir aux instituteurs malheureux. Que chacun d'eux nous communique ses réflexions, ses vues à cet égard.

Toutes les réponses et les remarques qui pourraient être faites à ce sujet devront être envoyées à M. Biolley, président du Comité, ou à M. Villommet, le Caissier de l'institution, et auquel, par parenthèse, on doit la première idée de cette œuvre éminemment salubre et par conséquent humaine et divine en même temps.

Le Président de la Commission provisoire,

Alexandre DAGUET.

Neuchâtel, jour de la Pentecôte.

L'élément esthétique à l'école populaire.

Esthétique et école populaire, ces deux mots semblent étonnés de se trouver rapprochés l'un de l'autre. Qu'a de commun, s'il vous plaît, la science du Beau avec les bancs d'une humble classe primaire? Parlez-nous de l'élément intellectuel et moral, à la bonne heure. Nous sommes habitués à entendre tous les jours prononcer ces mots à propos d'école. Mais d'esthétique, à propos d'un enseignement élémentaire, c'est beaucoup plus rare. L'esthétique, d'ailleurs, qu'est-elle pour beaucoup de gens dans ce siècle du veau d'or, des gains et des jouissances rapides? Pour les uns, même dans le corps enseignant, l'esthétique est un mot vide de sens, une de ces sciences dont on dit volontiers comme de la poésie : *qu'est-ce que cela rapporte?* Pour d'autres, c'est la manie des antiquités, l'analyse d'une statue grecque ou d'un vase étrusque, et parlant aux yeux de ces derniers l'esthétique n'aurait rien de commun avec une école primaire. C'est l'oubli, ou pour dire plus vrai, le dédain complet de cet élément dans la plupart des classes, qui faisait dire à l'auteur d'une pédagogie esthétique, M. Bruno Meyer (1873):

« quel désert pour la culture du sentiment que cette école populaire et on prétend que c'est de là que doit sortir l'éducation ? »

* Et cependant, il n'y a pas besoin de beaucoup de réflexion, il ne faut que du bon sens et un peu de goût pour comprendre le rapport qu'il y a entre l'école populaire et l'esthétique, et encore un peu de goût et de bon sens pour se rendre compte des fâcheuses conséquences du divorce de l'esthétique et de l'école populaire. La culture du beau est intimement liée à celle du bien et du vrai.

« Que le bon soit toujours camarade du beau, » a dit le grand La Fontaine. Et le dessin, le chant, la calligraphie n'ont pas été introduits dans les programmes scolaires uniquement pour leur utilité matérielle, mais aussi en vue de former l'esprit, le goût, c'est-à-dire le sens du beau. « L'homme grossier est satisfait, pourvu qu'il se » passe quelque chose; l'homme cultivé veut sentir et réfléchir » comme il convient à un homme tout à fait cultivé (1). »

En Suisse, nous passons pour un peuple cultivé et cependant nous nous contentons à bon marché en fait de spectacle. Un éléphant, des singes, des rats blancs sur un cheval, de pauvres chiens qu'on rosse pour les faire danser, des exhibitions de figures de cire représentant des scélérats ou leurs victimes, cela suffit pour attirer certain public. « Dis-moi quels spectacles tu aimes, je te dirai qui » tu es. » Ce dicton s'applique aux nations aussi bien qu'aux individus. Combien n'en est-il pas parmi nous qui croient aussi que le théâtre n'est fait que pour nous amuser; plus il est *amusant*, mieux il vaut. Cette absence de délicatesse, ce défaut de goût, d'où viennent-ils ? Et croit-on que des esprits qui jugent ainsi des choses de l'esprit seront meilleurs juges dans une foule d'autres choses ? Tout ne se tient-il pas dans le monde de la pensée ? La grossièreté des goûts littéraires et artistiques n'est-elle pas intimement liée à la grossièreté du sens moral et à la vulgarité sociale et politique ?

C'est une opinion assez généralement répandue parmi les gens peu cultivés que le théâtre n'existe que pour l'amusement. Et quand le théâtre est par trop frivole et immoral, on s'en prend aux direc-

(1) *Freien pœdagogischen Blätter* de Vienne, rédigées par M. Jessen, 8 mai 1875. Une séance sur l'esthétique à l'école populaire a été donnée à Vienne par M. Emile Sniégon, le 24 mars.

teurs et aux acteurs, comme si ce n'était pas avant tout la faute du public qui se complait à ce genre de spectacle. C'est ce qui faisait redouter à Solon les représentations dramatiques pour les Athéniens, et ce qui inspirait à Rousseau ses éloquents philippiques contre le théâtre que Voltaire voulait introduire à Genève. Le public veut se retrouver dans les œuvres de ses poètes. Mais si un goût plus pur régnait au sein du public, il se refléterait aussi sur la scène comme dans la littérature en général, cette expression de la Société par la parole écrite.

C'est à l'école à développer ce goût et l'harmonie des facultés qui le produit et que Pestalozzi avait en vue dans son système. Intelligence, sentiment, volonté, tout cela ne fait qu'un dans l'homme. Aucune de ces grandes facultés de l'être humain ne doit être négligée, ni sacrifiée à l'autre. Si vous ne développez que les forces physiques, vous ne formez qu'un athlète et un barbare. Mais, si négligeant le corps, vous ne travaillez que sur les forces morales, vous risquez d'exalter le sentiment et la volonté, de faire des fanatiques. Et si négligeant les facultés physiques et morales, vous ne vous adressez qu'à l'intelligence, vous ferez de votre élève un homme de pur entendement, froid, glacial, sans entrailles, et qui, dans un moment donné, peut tourner au démon.

Ces conséquences fâcheuses de ces trois systèmes exclusifs ne se sont que trop fait sentir dans l'éducation. Si le moyen-âge a été riche en têtes chaudes et en fanatiques, l'âge contemporain n'a pas su toujours éviter les deux autres extrêmes et dans plus d'un canton suisse en particulier, parmi les plus avancés, on nous a donné l'exemple de l'exagération dans la culture intellectuelle au détriment de la culture morale.

A. D.

CORRESPONDANCE.

M. le directeur de l'Instruction publique du Valais fait appel à notre impartialité pour obtenir la rectification de quelques assertions du *Villageois* relatives à l'instruction populaire et que nous avons reproduites dans l'*Educateur*. Il s'inscrit en faux contre le fait de marchandage. M. le directeur se livre à des calculs desquels il résulterait qu'en 1874, les dépenses pour l'Etat seulement ont été de fr. 66,000 et pour les communes de 106,000

francs, non compris les frais faits par les communes pour les constructions de maisons d'école. Un certain nombre d'instituteurs et d'institutrices reçoivent, outre leurs traitements, des prestations en nature. Avec ces prestations, la dépense que fait le canton pour l'instruction populaire arriverait aisément à 200,000 francs.

En résumé, M. le directeur de l'Instruction publique estime que la population du Valais étant la même que celle du canton de Genève peut soutenir la comparaison avec ce dernier.

Nous attendons les explications de M. de Torrenté, le rédacteur du *Villageois* de Sion, dont le directeur de l'Instruction publique du Valais reconnaît lui-même les bonnes intentions. Nous déclarons franchement nous défier beaucoup de l'optimisme officiel des administrateurs scolaires parmi lesquels les Benziger sont rares. Nous entendons par là les directeurs d'Instruction publique qui, à l'instar de l'honorable éclairé et courageux conseiller d'Etat d'Einsiedlen, accusent nettement les ombres au tableau de la situation scolaire. L'opposition sans doute fait flèche de tout bois. Mais, d'un autre côté, ceux qui sont au pouvoir ne veulent pas qu'on voie autrement qu'en rose parce qu'ils se complaisent à voir ainsi.

A. DAGUET.

Genève, le 6 mai 1875.

Je suis bien aise que vous ayez signalé à l'attention du public la brochure de M. A. Catalan sur la Constitution fédérale. Je regrette toutefois que vous n'ayez pas fait ressortir le côté original de cet ouvrage, la forme nouvelle que l'auteur a cru devoir adopter pour l'enseignement des notions constitutionnelles.

Jusqu'à présent, à mon sens, les auteurs de manuels d'instruction civique se sont trop occupés de généralités qui ne laissent dans l'esprit des élèves que des notions vagues et souvent inutiles, et ont négligé l'essentiel qui est de donner à ceux-ci des connaissances précises, à leur portée, et dont ils puissent tirer plus tard un profit certain. Il me semble logique que l'enfant apprenne d'abord à connaître l'organisation de son pays, et cela, autant que possible, *sur le texte même de la loi qui sert de base à cette organisation*. Au maître le soin de commenter et de développer chaque article, de manière à ce que le sens en soit bien compris et ne s'en perde plus. Le but ainsi se trouve atteint, tandis qu'il ne l'est pas si l'étude de la constitution proprement dite ne se fait qu'après une série de leçons sur des sujets qui n'y ont pas trait directement.

Le plan suivi par M. A. Catalan a donc le mérite de la nouveauté, et, de plus, il est conforme aux principes d'une saine pédagogie. C'est pourquoi j'ai voulu par la présente compléter en quelque sorte le compte-rendu que vous en avez donné dans le dernier numéro de l'*Educateur*.

J. PELLETIER.

Chambéry, le 16 mars 1874 (1).

J'ai lu avec le plus grand soin tout ce qui a été publié dans les trois derniers numéros de l'*Educateur*, sur la question du *fleuve coulant du pôle à l'équateur*. Cette lecture n'a fait que me confirmer dans ma conviction, que ma réponse à M. Colomb est la seule réellement bonne, la seule qui s'appuie sur les véritables principes. Je répète donc qu'il n'y a à faire intervenir aucune comparaison de distances au centre de la terre, et que la Trigonométrie, — la Géodésie à plus forte raison, — n'a rien à voir ici.

Quand bien même le rayon du pôle ne serait que $\frac{1}{2}$, $\frac{1}{100}$ du rayon équatorial, — ce qui se pourrait sous certaines conditions de vitesse de rotation du globe et de densité de l'océan, — pour qu'une masse liquide coulât du pôle à l'équateur, il suffirait que, partant d'un point placé à une certaine altitude (2), elle fût reçue dans une sorte de canal allant constamment en se rapprochant de la surface de l'océan et n'opposant à son mouvement aucune résistance. C'est là comme un axiome que je pose sans nulle hésitation en terminant cette discussion, après avoir toutefois relevé une erreur dont je ne rechercherai pas l'origine, ce serait inutile.

A l'équateur la force centrifuge est le 289^e de l'attraction terrestre et par conséquent le 288^e (3) de la gravité ou pesanteur. Il n'en résulte nullement que « un corps pesant 289 kil. au pôle n'en pèserait que 288 à l'équateur. » La balance ordinaire, la romaine, la bascule accusent toujours un même poids pour un même corps quel que soit le lieu où l'on pèse, sous toutes les latitudes, à toutes les altitudes même; la raison en est que c'est au moyen de poids (marqués) que les balances mesurent le poids du corps, et que les variations de la gravité se font sentir identiquement sur les deux termes de comparaison. Il n'en serait pas de même avec le dynamomètre. En passant du pôle à l'équateur, l'effort — de tension — exercé par un corps sur le dynamomètre diminuerait à très-peu près de son 100^e. En d'autres termes et en nombre très-approximatifs, si au moyen d'un fil assez délié pour qu'on pût négliger l'action de la pesanteur, et passant sur un nombre convenable de poulies, on reliait l'une à l'autre une masse de 100 litres d'eau suspendue au-dessus de l'équateur et une de 99 au pôle, ces masses se tiendraient en équilibre; de même des masses de 300 et 297 litres, de 289 et 286, 10 (4).

A. HAILLECOURT.

(1) Voici une correspondance qui n'a qu'un an de date, mais dont on ne fera pas à l'*Educateur* le crime de ne l'avoir pas insérée, car elle ne nous est parvenue que ces derniers jours. Nous la publions quand même, bien que nos lecteurs aient peut-être un peu perdu de vue l'objet dont il s'agit. M. Haillecourt, qui est inspecteur d'Académie, a déjà donné plusieurs marques sérieuses d'intérêt à notre Revue.

(2) Ne serait-ce qu'un mètre, un centimètre même, en théorie pure.

(3) Et, en effet, à l'équateur, la gravité, — ou pesanteur, — est justement égale à l'excès de l'attraction sur la force centrifuge, tandis que partout ailleurs elle dépose cet excès comme le montre l'inspection du *parallélogramme des forces*. A l'équateur, la pesanteur n'est donc que les 288/289 de l'attraction.

(4) Et non pas 288. En disant 288, on commet une erreur de près de $\frac{70}{100}$. — 288 litres suspendus au-dessus du pôle en équilibreraient bien près de 291, — 290,91, — à l'équateur.

De l'utilité des Conférences.

(Rapport lu à la Conférence des instituteurs, à Lausanne.)

Nous extrayons de ce rapport les pages suivantes, dont l'actualité ne saurait être mise en doute. D'autres rapports vont nous être communiqués et nous mettront au courant de ce qui se passe dans les conférences.

« La Société tire du sein des campagnes presque tous les jeunes gens qu'elle désire placer à la tête de la jeunesse sous le titre d'instituteurs. Cette incorporation se fait dans un âge où la volonté personnelle est encore la très-humble servante des volontés d'autrui. Il est facile de l'influencer par de belles promesses, de brillantes perspectives, ou tout simplement en provoquant de l'enthousiasme chez de jeunes âmes qui ont senti les besoins de la société. et qui se croient d'autant plus propres à la servir qu'elles en connaissent moins les exigences.

C'est à peine si, au bout des quatre ans traditionnels, le jeune homme s'aperçoit qu'il a marché aveuglément et que sa volonté n'a point participé au vote qui a tranché la question de sa destinée. Des études spécialement théoriques, accompagnées d'encouragements, de considérations avantageuses sur sa position future, contribuent encore à l'aveugler et à lui causer d'amères déceptions dans la suite. « Vous êtes destinés à déraciner l'ignorance ; vous porterez le flambeau du progrès ; l'Etat secondera votre zèle par des lois équitables, il rétribuera largement vos peines et la reconnaissance publique suivra de près vos efforts. » Tel est, en résumé, le tableau qu'on présente à nos yeux et par lequel on nous prépare.

Suivez-nous et comparons ensemble ce qu'on nous accorde à ce qu'on nous a promis.

Les principes les plus beaux, ceux dont la propagation devait nous créer tant d'amis, sont précisément les causes des difficultés que nous rencontrons : la tolérance religieuse que nous soutenons nous fait taxer d'irréligion ; le goût de l'instruction que nous nous efforçons d'implanter dans le cœur des enfants suffit pour qu'on nous impute de les détourner des arts mécaniques et de l'agriculture, comme si l'instruction que nous pouvons donner et qui est bien loin de la science pouvait nuire à l'agriculture ; la propreté que nous recommandons par nos paroles et notre exemple nous fait accuser de recherche ; la vie austère que nous menons, l'exemple même que nous devons donner nous ridiculisent. Ajoutons que, grâce au caractère semi-ecclésiastique dont la loi nous a jusqu'ici revêtus, bon nombre d'entre nous doivent sacrifier à la cause de la jeunesse ce que l'homme a de plus sacré, ses convictions religieuses.

Malgré tout cela, il semblerait que l'instituteur ne se sacrifiât pas encore assez : on voudrait lui fermer la bouche, l'empêcher de chercher de la consolation chez ses collègues, de fraterniser avec eux, de profiter de leurs

conseils et si possible de leur tendre secours. On voudrait qu'il vécût encore plus seul, qu'il fût livré à ses propres forces et, pour cacher ce qu'a de tyrannique une pareille exigence, on feint d'ignorer les bienfaits que lui procurent ses relations avec ses collègues.

Voilà les principes qui poussent certains esprits étroits à réclamer l'abolition de nos conférences.

On a compris que plus les instituteurs seraient isolés, moins il y aurait d'entente entre eux, moins ils auraient de force et moins ils défendraient leurs droits. Eh bien, nous instituteurs, rappelons-nous que l'union fait la force, que du choc des esprits jaillit la lumière, que les cœurs sont bien près de s'entendre quand les voix ont fraternisé.

L'affection est le principe de toute œuvre philanthropique; c'est elle qui rend fécondes toutes les associations humaines.

C'est en vain qu'on élabore des statuts, qu'on institue des amendes ou d'autres punitions; sans la sympathie, seul lien qui puisse vraiment rapprocher les individus, toute association reste stérile, par cela même qu'elle n'est qu'apparente. Fondées sur cette base, nos conférences ne peuvent manquer de porter des fruits utiles au pays, au corps enseignant tout entier et à chacun de ses membres en particulier.

Placés au sein des populations pour lesquelles nous travaillons, nous sommes tentés de les croire aussi portées à la reconnaissance que nous le sommes au dévouement; nous espérons beaucoup de ce côté-là, et nous obtenons en général si peu que, au bout d'un certain temps, nous nous méfions de tout le monde et de nous-mêmes, nous considérant comme de pauvres théoriciens incompris qui n'ont abouti à rien, si ce n'est à se créer des ennemis. Notre conscience nous affirme pourtant que nous travaillons par dévouement plutôt que par intérêt, et la part qui nous est faite dans le budget de l'Etat et dans celui des communes atteste ce fait à la face de tous nos concitoyens. Grâce à notre amour pour la patrie, au profond intérêt que nous inspire la jeunesse, nous travaillons sans songer à proportionner nos efforts à nos traitements, ou, si nous les comparons, le solde est presque toujours en notre faveur.

Mais nous avons besoin qu'une voix amie vienne de temps en temps, comme un baume salubre, bander les plaies de notre cœur. Le soldat égaré reprend courage à la vue du bataillon et du drapeau; les hymnes guerriers de la fanfare, les chants patriotiques de ses frères d'armes, lui rappellent la cause qu'il défend et il meurt content devant l'image de la patrie.

Soldats d'une autre armée, défenseurs d'une cause dont le triomphe nécessite des efforts vigoureux et constants, les instituteurs, plus fortement peut-être que les guerriers, sentent le besoin de reprendre courage sous les plis de leur noble bannière.

Ornée de la plus sublime des devises, cette bannière nous incorpore dans une armée toute pacifique, qui n'a d'autres armes que la persuasion et la persévérance, d'autre force que l'amour du bien, d'autre victoire en vue que la propagation des lumières.

C'est là que nous servons et que nous servirons la patrie, sans prétendre aux grades et aux lauriers. Ces derniers n'ont point couvert le front de nos modèles : les Pestalozzi et les Girard sont morts sans arcs-de-triomphe, sans titres honorifiques et presque sans fortune ; ils n'en sont pas moins placés sur le même plan que les plus glorieux de nos héros dans le panthéon de la patrie.

C'est comme eux que nous voulons vivre et mourir ; c'est dans ce sens que nous voulons être soldats et que nous demandons d'avoir nos réunions locales, nos rassemblements cantonaux et fédéraux. Nous avons besoin d'apprendre à manier nos armes, à garder le secret de la consigne et du mot d'ordre. Notre cause n'est-elle pas aussi belle, aussi importante que celle des enfants de Mars ? Ne pouvons-nous pas aussi multiplier nos forces ? nous entendre sur les moyens de nous créer des ressources nouvelles ? N'avons-nous pas besoin de suivre les bulletins qui nous retracent les travaux du dehors, et de viser aux précautions nécessaires pour ne pas rester en arrière ? Relisez avec nous les touchantes communications qui nous sont faites, à chacune de nos grandes réunions, par nos frères de la France, de la Belgique, de l'Italie, et dites-nous si la seule possession de ces documents ne suffit pas pour nous faire soutenir les conférences. Les considérons-nous comme des défenseurs de la même cause, ces hommes que la nationalité, la langue et la religion séparent de nous, s'ils n'avaient aucun moyen de nous communiquer leur mot d'ordre ? C'est comme corps que nous pouvons vivre d'une vie commune avec les instituteurs des nations qui nous entourent ; c'est comme association, par le moyen de nos comités, que nous pouvons entretenir avec eux des relations fraternelles, leur faire part de nos peines et de nos joies, les inviter à nos fêtes et prendre part aux leurs.

Au reste, dans toute entreprise qui nécessite la coopération d'un grand nombre d'individus, il est nécessaire d'agir avec ensemble. Ce n'est pas une campagne de guérillas que nous devons faire contre l'ignorance ; nous devons la poursuivre en armée régulièrement établie pour en faire une razzia complète. Notre champ d'activité n'est pas le village, la commune que nous habitons ; il est, sinon le monde, du moins la patrie entière. Apprenons à nous considérer, non comme le régent de tel ou tel endroit qui doit lutter en popularité avec celui de tel ou tel autre, mais comme un membre du corps enseignant, uni à tous les autres, prêt à les soutenir en tout temps et dans toutes les occasions. Ne craignons pas de resserrer les liens qui nous unissent par de fréquentes réunions ; c'est là, mieux qu'à l'école militaire, que nous pourrons compléter notre éducation.

On dit que nous avons un cachet particulier, provenant d'une imitation réciproque dans le ton, le langage, les manières, et qu'il serait plus avantageux pour nous d'entrer dans d'autres associations, telles que les sociétés de secours mutuels, les sociétés de tir, etc., où nous modifierons nos mœurs et nos habitudes. Ce raisonnement peut avoir quelque chose de vrai ; mais de qui n'en dirait-on pas autant ? Le pasteur vous déclare, le juge

vous somme, le régent vous explique : quoi de plus naturel ? Au reste, si nos discours sont contraints, si notre démarche est compassée par l'obligation où nous sommes de nous observer toujours, nous sommes fiers de ces petits ridicules inhérents à nos fonctions, et nous ne les échangerions pas contre les jurons des casernes, les fanfaronnades militaires, la pose présomptueuse de certains préposés de commune et le ton déclamatoire de la plupart des orateurs populaires.

Tout nous porte à nous réunir ; tout doit faire converger nos efforts et nos vues : personne ne peut mieux compâtrer aux souffrances d'autrui que celui qui en a enduré de semblables ; personne ne peut nous tracer l'itinéraire de notre carrière que ceux qui l'ont parcourue, ou qui, la parcourant encore, ont acquis plus d'expérience que nous.

Nos réunions ne peuvent être qu'avantageuses pour nous et surtout pour le pays, auquel elles fourniront des instituteurs plus instruits, plus dédai-gogues, plus courageux.

Les théories qu'on nous a inculquées sont en général fort belles ; le seul défaut qu'on puisse leur reprocher, c'est d'être, dans la plupart des cas, inapplicables. Les circonstances qui nous environnent sont si diverses qu'il est impossible de consigner dans un livre, ou de faire connaître dans un cours tous les moyens à employer. Deux choses peuvent nous instruire sur ce point : notre propre expérience et celle de nos compagnons d'œuvre. Vouloir tout faire par nous-mêmes, c'est, de propos délibéré, nous exposer à faire fausse route, ou à ne trouver la bonne qu'après beaucoup de tâtonnement et quantité de faux pas. Il ne suffit pas qu'on nous enseigne plus ou moins bien les méthodes des Girard et des Pestalozzi, qu'on nous entoure des conseils des Rendu et des Dupanloup. Ces pédagogues ont fixé les règles générales ; ils ont dépeint l'homme tel qu'il est dans tous les lieux ainsi que dans tous les temps et indiqué les procédés les plus propres pour le modifier, le perfectionner dans tel ou tel sens donné ; mais ces règles en général très-vraies, très-bonnes, ne suffisent pas au praticien.

Il en est de l'enseignement comme de tout autre art : jamais la peinture ne s'apprendra dans un livre, quelles que soient d'ailleurs les prédispositions de l'élève ; l'agriculture ne s'apprendra pas davantage dans un laboratoire de chimie agricole ; jamais non plus la vraie pédagogie, la pédagogie pratique, ne s'apprendra complètement dans une école normale. Il faut être à l'œuvre et voir à l'œuvre d'autres ouvriers ; il faut pouvoir comparer les méthodes en présence des résultats ; les voir employées dans des circonstances différentes, les classer suivant leur généralité ou leur spécialité sans en exclure aucune.

Ce travail immense, capable de remplir dix vies, ne peut être fait par chaque instituteur ; c'est une tâche qu'il doit entreprendre de concert avec ses collègues. Pour cela, personne n'oserait supposer qu'il fût obligé de les visiter tour à tour ; il faut donc qu'un lien les réunisse, qu'un ordre les appelle de temps en temps en conférence.

Au point de vue de l'instruction, quels avantages ne peut-on pas retirer de nos réunions !

Pour être véritablement instruit, il faut non-seulement posséder de solides connaissances, mais il faut encore et surtout avoir les moyens de les communiquer : toute instruction est nulle qui n'est pas utile. Il est de toute importance que l'instituteur apprenne à manier sa langue et qu'il augmente tous les jours la somme de ses connaissances. Ce sont deux choses qu'il ne peut faire par lui-même. Sans doute, on en a vu qui, dans l'intérieur de leur cabinet, par leur persévérance à l'ouvrage, et grâce à d'heureuses dispositions, sont parvenus à un haut degré d'instruction et même à la science qui en est le point culminant. Mais ce sont là des exceptions, et nous pouvons affirmer que des conférences peuvent être aussi utiles à des hommes de cette classe, qu'ils seraient eux-mêmes utiles aux conférences. Ces dernières, d'ailleurs, n'excluent pas l'activité personnelle; au contraire, elles doivent la maintenir en appelant chacun de leurs membres à rendre compte de ses travaux et à recevoir les justes éloges de ses collègues ou leurs précieuses critiques. Au reste, il est nécessaire que nous soyons placés en regard les uns des autres, pour nous pénétrer de notre infériorité ou pour apprendre à porter notre supériorité relative sans orgueil, nous persuadant qu'elle est bien limitée et qu'elle ne porte le plus souvent, quand elle existe réellement, que sur des spécialités.

Entretenons donc, par nos assemblées, des relations fraternelles, des sentiments réciproques d'amour et de solidarité. Sous le regard de la patrie que nous voulons servir en vue de l'humanité dont elle est une fraction intéressante et en présence de Dieu dont la pensée peut seule donner un caractère de sérieux et de grandeur à nos réunions.

Renens, le 19 mars 1875.

E. PELET, rapporteur.

CHRONIQUE BIBLIOGRAPHIQUE.

NOUVELLE GÉOGRAPHIE UNIVERSELLE : LA TERRE ET LES HOMMES, par Elisée RECLUS. — Paris, librairie Hachette, in-8°, 1875.

Nous avons sous les yeux les deux premières livraisons de ce splendide ouvrage et qui s'annonce aussi comme excellent au point de vue objectif de la science.

Le nom de M. Elisée Reclus est à lui seul une garantie. Pas de nom plus autorisé que le sien dans le domaine dont nous parlons.

L'ouvrage contiendra 2000 cartes intercalées dans le texte et 600 gravures sur bois; il aura 500 livraisons, soit 10 à 12 beaux volumes grand in-8°. Ainsi le premier volume embrassera l'Europe méditerranéenne; la Grèce, la Turquie, la Roumanie, la Serbie, l'Italie et la presqu'île des Pyrénées; le second volume, la France, l'Alsace-Lorraine et la Belgique; le troisième, la Suisse, l'Austro-Hongrie, l'Allemagne et la Hollande.

Chaque livraison composée de 16 pages et d'une couverture, et contenant au moins une gravure ou une carte tirée en couleur, coûte 50 centimes.

La première livraison renferme, outre un avertissement de l'auteur, des considérations générales sur notre planète, et, en troisième lieu, un premier chapitre et le commencement d'un second chapitre sur l'Europe.

« La terre, dit M. Reclus, n'est qu'un point dans l'espace, une molécule astrale ; mais pour les hommes qui la peuplent, cette molécule est encore sans limites comme au temps de nos ancêtres barbares. Elle est relativement infinie puisqu'elle n'a pas été parcourue dans son entier et qu'il est même impossible de prévoir quand elle nous sera définitivement connue. Nul ne peut dire si des mers ou des continents s'étendent au-delà des grandes barrières de glace dont on n'a pu encore forcer l'entrée. »

Ce que M. Reclus nous dit dans le chapitre II a de quoi étonner les profanes et même les initiés en géographie ou ceux qui croient l'être. On ne connaît pas le sens vrai du mot Europe et ses limites sont mal aisées à établir. On prend ordinairement les arêtes des monts Ourals et du Caucase pour frontière commune des deux continents. M. Reclus trouve cette division absurde, les *deux versants d'une chaîne de montagnes ne pouvant être désignés comme appartenant à une formation distincte et étant le plus souvent habités par des populations de même origine. La véritable zone de séparation entre l'Europe et l'Asie n'est point constituée par un système de montagnes, mais au contraire par une série de dépressions, jadis remplies en entier par le bras de mer qui rejoignait la Méditerranée à l'océan glacial.*

Nous ferons observer en passant que dans l'enseignement élémentaire les *dépressions* ne seraient pas comprises et que force sera bien de continuer à donner l'Oural et le Caucase pour limites à l'Europe du côté de l'Asie.

La seconde livraison traite de la zone maritime, du climat, des races et des peuples. Cette dernière étude est accompagnée d'une belle carte coloriée de la population de l'Europe, peuples latinisés, slaves, allemands et scandinaves, anglo-celtes, etc. Ordinairement ces derniers se rattachent à la race germanique, aussi bien que les Scandinaves. M. Reclus affirme que l'idiôme hybride qu'on nomme l'anglais n'est pas moins latin que tudesque. Nous oserons ne pas être de cet avis.

M. Reclus, quoique essentiellement géographe, ne s'interdit pas les considérations politiques. Il nous dit entre autres cette vérité assez triste que, fondé comme il l'est sur le droit de la guerre et sur la rivalité des ambitions, l'équilibre européen est nécessairement instable (p. 30).

A. DAGUET.

COURS D'HISTOIRE NATURELLE, par M. C. de Montmahou, inspecteur de l'enseignement primaire pour le département de la Seine. 1 vol. in-12 de 324 pages, avec figures intercalées dans le texte et une carte coloriée géologiquement. Prix : 3 francs.

LEÇONS DE CHIMIE, par Paul Poiré, professeur au lycée Fontanes. 1 vol. in-12 de 220 pages avec figures dans le texte. Prix : 2 francs.

La librairie Delagrave publie depuis quelques années une série d'ouvrages intéressants sur les éléments des sciences. Les deux ouvrages dont on vient de lire les titres en sont des exemples entre bien d'autres. Disons-en quelques mots.

Ces deux livres sont très-bien faits et ne laissent rien à désirer pour la méthode et l'exposition. Ecrits d'un style simple et clair, ornés de nombreuses et bonnes figures, la lecture en est facile et rendue compréhensible à toutes les intelligences.

Le livre de M. de Montmahou comprend la zoologie, la botanique et la géologie, les trois grands règnes de la nature. Celui de M. Poiré renferme outre la nomenclature chimique, si importante à connaître, des notions exactes sur les équivalents, l'étude des principaux métalloïdes et métaux, leurs combinaisons, leurs alliages, leur usage, etc., et se termine par des considérations générales sur les substances organiques.

Ces deux ouvrages contiennent tout ce qu'il y a réellement d'utile à faire connaître à des jeunes gens en fait de chimie et d'histoire naturelle. Point de digressions ni de détails superflus, rien que les phénomènes essentiels, les caractères et propriétés importantes des corps; tous les principaux faits classés et résumés dans des tableaux qui parlent à l'esprit et se gravent dans la mémoire. Nous recommandons l'étude de ces livres aux personnes qui désirent prendre des notions exactes de ces sciences, aux maîtres de nos écoles primaires et supérieures. Combien il serait facile à nos instituteurs de faire, avec ces excellents guides, quelques expériences qui rendraient leur enseignement attrayant et fécond !

VIELLE.

PARTIE PRATIQUE.

DICTÉE ORTHOGRAPHIQUE (1).

Le convoi du docteur philanthrope.

Quand on pénétra dans le cimetière du Père-Lachaise, une grosse pluie, qui menaçait depuis les premières heures de la journée, commença à tomber. Malgré l'état du temps, on n'abrégea aucun des détails de la céré-

(1) La dictée ci-jointe a été donnée aux aspirants et aspirantes des derniers examens publics pour le brevet de l'enseignement primaire, subi à Neuchâtel, pendant les premiers jours du mois d'avril. Cette dictée, empruntée à l'un des chefs de l'école réaliste, Henry Murger, n'était pas d'une grande difficulté. Aussi y a-t-il plusieurs aspirantes et quelques aspirants qui l'ont faite *sans faute*. Nous ne disons pas *béné*. Si on veut parler latin ou français, on devrait dire *optimé*. (Chez les Jésuites, où l'on préférerait le latin au français, on disait *siné* (sans faute.)

monie, et tous les honneurs funèbres furent rendus à la dépouille de l'homme illustre et utile que la terre allait recouvrir. Les pauvres, ses clients les plus reconnaissants, s'étaient frayé un passage jusque dans le voisinage de la fosse, sur laquelle de belles paroles furent prononcées par des confrères qui avaient été les rivaux du défunt, car où commence la mort, la justice commence. C'est une des premières restitutions que fait l'éternité. Un homme dont l'éloquence était connue achevait une oraison funèbre, panégyrique mérité d'une vie glorieusement remplie. Il s'efforçait surtout de rappeler à la foule qui l'écoutait le caractère élevé du défunt. Après l'avoir montré grand, il le montrait humain ; il indiquait la trace de ses pas dans les évangéliques sentiers de la charité. Faisant allusion aux fonctions publiques que le docteur avait exercées pendant sa vie, comme un vivant symbole de l'éternelle misère et de la souffrance éternelle, il évoquait la sombre figure du Lazare populaire, l'hôte des grabats où n'entre pas le jour, le patient inconnu de l'espérance ; il le montrait, au réveil du lendemain, écartant les rideaux de sa couche moribonde et appelant d'une voix endolorie l'homme dont la parole lui donnait le courage, et qui ne pourrait plus lui répondre ; il mettait en relief toutes les belles actions de cette existence trop vite accomplie, il ouvrait les mansardes des quartiers laborieux et faisait voir le prolétaire couvrant d'un crêpe l'outil qui mettait du pain dans la main de ses enfants, et que la science du grand praticien avait remplacé dans la sienne. Au milieu de ces paroles qu'on eût crues tombées d'une lèvre touchée par le charbon sacré, une apparition qui venait matérialiser les images de sa péroraison attira les yeux de l'orateur en même temps qu'elle troublait l'attention de l'auditoire. Une vieille femme, dont les sanglots s'étaient déjà fait entendre plusieurs fois, parvint à s'échapper d'entre les mains de deux jeunes gens quels que fussent leurs efforts pour la retenir : franchissant le vide formé autour de la fosse qu'on achevait de combler, elle plaça une couronne d'immortelles sur la croix provisoire qu'on venait d'y planter, et, les vêtements ruisselants de pluie, elle s'agenouilla auprès de la fosse, dans la boue, dans l'eau, joignit les mains et pria.

« Messieurs, dit l'orateur en s'adressant aux spectateurs déjà gagnés par une émotion puissamment excitée, que pourrais-je dire de plus qui valût ces larmes, cette couronne et cette prière ? Suivons l'exemple que nous donne cette femme ; à genoux, Messieurs, et prions avec elle ! »

CHRONIQUE SCOLAIRE.

FRIBOURG. — La Direction de l'Instruction publique montre un zèle louable et vient de publier un règlement sur les examens du brevet de capacité pour l'enseignement primaire conformément à la loi du 28 novembre 1874. Ce règlement témoigne du désir de mettre les examens de ce canton à la hauteur de ceux des cantons avancés. Mais il paraît que pour ce

qui regarde l'instruction civique, l'économie domestique (pour les aspirantes), on croit devoir ajourner encore. L'instruction civique avait cependant été introduite de 1848 à 57. Mais comme bien d'autres choses utiles, elle a disparu. Faut-il donc tant de temps pour en revenir à ce qui a été fait?

ALLEMAGNE. — On a souvent ri avec raison des bévues géographiques des journaux français. Mais la presse allemande n'en est pas exempte. Un des meilleurs journaux pédagogiques de l'Allemagne renferme la nouvelle suivante : le gymnase d'*Ilanz*, dans le canton de *Niederwalden*, n'a qu'un seul professeur pour enseigner toutes les branches aux élèves. Ce maître universel est un père capucin. — On sait qu'*Ilanz* est l'ancien chef-lieu de la *Ligue* grise dans le canton des Grisons.

— Le *Lehrerverein* de Westphalie et de la Prusse rhénane a posé les thèses suivantes en date du 6 mars 1875 : L'histoire de la pédagogie montre que les efforts des pédagogues les plus importants tendaient à améliorer les MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT.

Les instituteurs actuels ont plutôt en vue la solution de questions relatives à l'ORGANISATION SCOLAIRE et le relèvement du corps enseignant au point de vue matériel et intellectuel. L'enseignement de l'école populaire ne peut résoudre sa mission éducative, aussi longtemps que le nombre des élèves est trop grand pour un maître. Une classe du degré supérieur ne devrait pas compter plus de 50 élèves, une classe du degré inférieur plus de 70 élèves.

AUTRICHE. — L'empereur François-Joseph a rendu visite à l'école normale slave d'*Erizzo*, en Dalmatie. Quelques élèves ont été examinés en sa présence, et l'établissement scruté dans toutes ses parties. Le dessein de l'empereur était de faire comprendre que ce pays ne prospérerait que si l'école populaire devenait florissante. La visite de ce monarque a produit le meilleur effet à l'école et au dehors. (*Freie poedagogische Blätter* de Vienne.)

PRUSSE. — On se plaint qu'à Berlin un petit parti dirigé par le conseiller Hoffmann cherche à établir une école séparée pour la classe moyenne pour la distinguer des enfants des prolétaires et fonder des écoles de castes (*Freie Blätter*).

JAPON. — La *Gazette scolaire* de Prusse nous apprend que le gouvernement de cet empire a fait traduire la loi de l'instruction publique du royaume de Danemark, la considérant comme la meilleure qui existe entre toutes les lois européennes.

Le Rédacteur en chef : A. DAGUET.